

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Finalité de l'emploi

Le chargé de communication conçoit, met en œuvre et évalue la stratégie de communication d'une ligue, d'un comité ou d'un club de tennis de table. Son rôle est de valoriser les activités sportives, éducatives et événementielles de la structure, de renforcer l'image de la structure et de favoriser la notoriété du tennis de table sur le territoire.

Missions principales

- Promouvoir les actions du club, du comité ou de la ligue (compétitions, formations, événements, projets).
- Concevoir et diffuser les supports de communication (affiches, visuels, communiqués, newsletters, vidéos, réseaux sociaux).
- Gérer et animer les canaux numériques : site internet, réseaux sociaux, plateformes fédérales.
- Assurer la relation presse et les partenariats médias.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre des campagnes fédérales (Semaine du ping, Ping Santé, féminisation, emploi/formation).
- Contribuer à la recherche de partenaires et au suivi de la visibilité de leurs actions.

Formation et diplômes requis

- Bac +2 à Bac +5 en communication, marketing, journalisme ou management du sport (BTS Communication, DUT MMI, Licence/Master Communication ou STAPS Management du Sport).
- Formations complémentaires appréciées : graphisme, communication digitale, audio visuel.
- Connaissance du milieu associatif et sportif
- Une expérience dans une structure sportive ou fédérale est un atout majeur.

Évolutions possibles

- Responsable communication d'une ligue ou d'une fédération.
- Chargé(e) de développement ou de marketing sportif.
- Responsable événementiel.
- Community manager fédéral.
- Directeur(trice) de la communication dans une structure associative ou publique.

